

Rapport annuel 2023/2024
 Assemblée générale du 29 août 2024

La commission « bâtiments ruraux et mesures d'accompagnement sociales » qui a travaillé durant la période 2023/2024 est composée de D. Herzog (SG) / D. Kämpf (VD) / S. Brunner (LU) / L. Maret (VS) / A. Rudolf (SO) / H. Oesch (BE) / J. Bader (FR) / J. Michel (SZ) / W. Kägi (ZH) / M. Würsch (BLW).

La commission s'est réunie à six reprises depuis la dernière assemblée générale de Suissemelio de 2023.

Les thématiques traitées lors de ces séances ont porté notamment sur :

- Réflexion et adaptations de l'organisation interne de la commission HUS ;
- Échange et discussions sur les thématiques principales traitées au niveau de la commission en coordination avec l'OFAG ;
- Prise de position (train d'ordonnance et motion) ;
- Test et prospection sur les outils à disposition du domaine des constructions rurales et des crédits ;
- Organisation de la journée d'échange de Suissemelio ;

a) Organisation interne de la commission

En séance du 1^{er} mars 2024, la commission HUS a défini les thématiques principales traitées lors des séances. Chaque membre de la commission est responsable d'au minimum une des thématiques traitées. Il est chargé de rechercher les informations utiles et de les rapporter lors des séances de commission. **Les experts « Crédits et constructions rurales » des Cantons peuvent contacter et informer les référents de ces thématiques en cas d'informations clés à faire remonter auprès de la commission.**

Les thématiques et les personnes référentes sont les suivantes.

Fachgebiete	Kostententwicklung // Anpassung IK, Pauschal	Kreditmanagement / Risikomanagement	Informatik (Tool, Neues Tool, Numérisation, Risikomanagement, Emagis)	Fachhochschule (HAF, AGRIDEA) KONTAKT	Umweltmassnahmen	Energie (Photovoltaik, Unterstützung, Batterie, etc.)	Bauliche Massnahmen (moderne Techniken, FAT bericht, Landschaftsintegration)	Anpassungen Gesetz, Verordnung, Kreisschreiben	Motions (Politik) mit Einfluss für Hochbaubereich	Suissemelio – Hochbau - Tagung / Tagung Olten / KONTAKT	Raumplanung mit Einfluss auf ländliche Bauten (Hochbau)	Bäuerliche Bodenrecht
Lead	JB	HO	AR	DH	JM	SB	WK	LM	MW	LM	SB	DK
Laurent Maret	LM				x						x	
Adrian Rudolf	AR	x			x					x		
Daniel Herzog	DH	x				x				x		
Samuel Brunner	SB		x			x	x					x
Daniel Kämpf	DK		x			x					x	
Wilfried Kägi	WK			x				x				x
Hans Oesch	HO			x			x		x			
Joël Bader	JB				x			x				
Johann Michel	JM				x				x			
Martin Würsch	MW								x			

Cette organisation permet à la commission de :

- Cibler les thématiques à traiter ;
- Répartir les tâches des membres en fonction des priorités de la commission ;
- Rechercher de manière efficiente les informations utiles et à traiter au niveau de la commission ;

b) Organisation interne au niveau de Suissemelio avec les commissions existantes

Suite à la prise de position de Suissemelio concernant les modifications de l'ordonnance sur les améliorations structurelles, la coordination entre les commissions HUS, KOBO, et PRE devait être revue et renforcée. Les principes suivants seront appliqués lors des prochaines consultation d'ordonnance afin de garantir la transparence sur le travail des commissions.

- 1) Les prises de position des commissions doivent porter en priorité sur les points qui relèvent de leur compétence.
- 2) En cas de divergence d'opinion entre les commissions sur un sujet, celles-ci doivent se coordonner en amont afin de rechercher une solution commune. Les président(e)s des commissions assurent la coordination.

- 3) Les prises de position des commissions doivent être disponibles suffisamment tôt (au moins un mois à l'avance) pour que les commissions puissent réagir en cas de divergence d'opinion et/ou de synergies à développer.
- 4) En cas de divergences non résolues au niveau des prises de position, le comité de Suissemelio peut faire des remarques, mais doit dans tous les cas soumettre les prises de position des différentes commissions à la Confédération et aux cantons.

c) Prises de position de la commission HUS

La commission HUS s'est dûment coordonnée avec M. Martin Würsch, Chef du secteur « Développement des exploitations et droit foncier rural » de l'office fédéral de l'agriculture pour le train d'ordonnance agricole. La prise de position de la commission portant sur l'OAS a été déposée le 19 février 2024 auprès du comité de Suissemelio. La commission a salué notamment l'adaptation des forfaits liés aux constructions rurales. La commission a également dûment appuyé sur les risques de surcharges administratives en lien avec la mise en application de la motion 19.3445 « Indemniser équitablement le conjoint ou le partenaire enregistré en cas de divorce ». Bien que sur le fonds la motion est admise, sa mise en application via les améliorations structurelles n'est pas souhaitée.

d) Journée Suissemelio

La commission HUS remercie la participation de M. Florian Gut, agriculteur et de M. Christian Häusermann, HC Bauplanung GmbH pour les présentations réalisées, respectivement « Buch am Irchel : Holzvergasungsanlage / Energierückgewinnung » und « Grengiols : Neubau Käserei Herausforderungen in Bezug auf Klimawandels ». Nos remerciements aux représentants des Cantons qui ont coordonné les présentations pour les constructions rurales, M. Wilfried Kägi, Canton de Zurich et M. Christian Schnyder, Canton du Valais.

e) Actions futures de la commission

La commission, par M. Daniel Herzog, prévoit un échange avec la HAFL, par M. Gregor Betschon portant sur le travail réalisé par ce dernier : « Betriebsvoranschlag und deren Tragbarkeits- und Wirtschaftlichkeitsberechnung ». De plus et de manière coordonnée avec l'OFAG, Adrian Rudolf et Samuel Brunner vont tester un fichier .xls développé par l'OFAG. Ce nouvel outil, à l'attention des maîtres d'ouvrage, devra servir à l'analyse des investissements sous l'angle SWOT. Il a été élaboré suite à l'abandon des concepts d'exploitation.

En regard des mouvements paysans et de la révolte paysanne, la commission HUS va se réunir en octobre pour proposer, de manière concrète, des mesures de simplification. A relever que le secteur des constructions rurales et des crédits d'investissement reste une des mesures clés pour répondre aux besoins actuels et futurs des agriculteurs. Les besoins pour les années à venir vont en augmentant, notamment pour les besoins en termes de crédits d'investissement et des aides aux exploitation.

La commission tient à remercier les représentants de l'OFAG et spécifiquement M. Martin Würsch pour les précieux soutiens apportés lors des séances de la commission. La collaboration avec l'OFAG et la commission HUS reste importante afin de pouvoir traiter les thèmes clés et anticiper les enjeux.

Le travail au sein de la commission nécessite du temps et de l'engagement. J'invite par conséquent les cantons qui le souhaitent à remonter auprès du Président de la commission les enjeux et les défis liés aux constructions rurales et aux mesures d'accompagnement sociales qu'ils rencontrent. Les thématiques seront reprises en séance de commission et traitées en fonction de leur importance à l'échelle de la Suisse.

Châteauneuf-Sion, le 17 août 2024



Laurent Maret, Président (laurent.maret@admin.vs.ch)